

Urbanisme

De: Alison LEFRANC-JULLIEN <alison.lefranc-jullien@biot.fr>
Envoyé: mercredi 2 mars 2022 09:18
À: Urbanisme
Objet: RE: Dossier Déclaration de Projet valant mise en compatibilité PLU de Villeneuve Loubet

Bonjour,

Je vous remercie pour votre retour.

Nous avons pu télécharger le dossier de la déclaration de projet du port de Marina Baie des Anges et après analyse de son contenu, celui-ci n'appelle aucune observation particulière de notre part.

Je vous informe également qu'il n'y aura pas de représentant de la Ville de Biot à la réunion conjointe du jeudi 10 mars 2022.

Cordialement,

Alison LEFRANC-JULLIEN
Chargée de mission aménagement et urbanisme

URBANISME ET FONCIER

E-mail : alison.lefranc-jullien@biot.fr
Tél. 04 22 10 57 33
Port. 06 24 26 20 75



www.biot.fr - Ville de Biot - CS 90339 - Sophia Antipolis Cedex



De : Urbanisme <urbanisme@villeneueloubet.fr>
Envoyé : mercredi 23 février 2022 09:39
À : Alison LEFRANC-JULLIEN <alison.lefranc-jullien@biot.fr>
Objet : RE: Dossier Déclaration de Projet valant mise en compatibilité PLU de Villeneuve Loubet

Bonjour,

Suite à un problème informatique, nous avons été obligés de modifier le lien permettant de visualiser le dossier de la déclaration de projet du port de Marina Baie des Anges. (un nouveau courrier vous a été adressé)
Veuillez prendre note des nouveaux éléments :

Adresse : <http://QuickConnect.to/SRV-SVGD-A>
Utilisateur : Urbanisme
Mot de passe : Villeneuve@2022